

- Lors de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), le Sénat a refusé la non-compensation par l'État des mesures d'urgence prises par celui-ci à la suite de la crise des « gilets jaunes ». Il s'agit notamment de l'exonération des cotisations sociales sur les heures supplémentaires et de l'abaissement du taux de CSG sur une partie des retraites. Ces mesures qui représentent 2,8 milliards d'euros n'ont pas été compensées dans le PLFSS, ce qui accroît d'autant plus le déficit de la sécurité sociale. Or ces mesures ne correspondent pas à une politique de la sécurité sociale, mais à une politique d'État consistant à distribuer du pouvoir d'achat aux Français. Elles doivent donc relever budget de l'État. Il y a là un dévoiement, une entorse aux pratiques qui fondent depuis longtemps le financement de la sécurité sociale qui relève, à juste titre, d'un budget spécifique.
- Le président de la République a annoncé le 14 novembre que le conseil des ministres du 20 novembre adopterait des mesures nouvelles pour l'hôpital public. Dans ces conditions, le projet de loi sur lequel nous travaillions en séance publique depuis plusieurs jours et plusieurs nuits devenait naturellement faux ! C'est pourquoi la quasi-totalité des groupes du Sénat ont décidé de mettre fin à ce qui devenait un simulacre de débat. Il est regrettable qu'il ait fallu trois jours de discussions en séance pour que le gouvernement annonce qu'il revoyait profondément sa copie. Le groupe socialiste et républicain, auquel j'appartiens, constate que, dans sa déclaration, le président de la République a repris nos préconisations pour une loi de programmation pour l'hôpital. Il reste à espérer que les moyens financiers seront à la hauteur des attentes des personnels hospitaliers qui se sont exprimés avec force dans une totale unité – et que le financement des mesures qui seront annoncées sera assuré sur des bases claires.